



Marie-Christine VERGIAT

Députée européenne

À l'attention de S.E Monsieur Kokou M'Beou Ambassadeur du Togo
Ambassade du Togo à Bruxelles
Avenue de Tervueren 264
1150 Woluwe-Saint-Pierre

Bruxelles, le 3 mai 2018

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai été informée de la situation de Monsieur Assiba Johnson, président de l'organisation non gouvernementale REJADD-Togo (Regroupement des Jeunes Africains pour la Démocratie et le Développement, Section-Togo) qui aurait été arrêté le 4 avril dernier par le Service de renseignement et d'investigations (SRI). Lors de l'arrestation, le SRI se serait également rendu dans les locaux de l'organisation où les agents dudit service auraient saisi sans mandat judiciaire des ordinateurs et des dossiers.

Monsieur Assiba Johnson aurait été interrogé le 6 avril par un juge d'instruction, qui l'aurait inculpé de « diffusion de fausses nouvelles » et « outrage aux autorités publiques ». Il aurait ensuite comparu le 12 avril devant le doyen des juges d'instruction et serait depuis détenu à la prison civile de Lomé.

Selon les informations qui m'ont été communiquées, son arrestation serait liée à la publication début février d'un rapport préliminaire intitulé "Togo: Plus de 100 morts dans la répression des marches pacifiques du 19 août 2017 au 20 janvier 2018" co-écrit par le REJADD-Togo et le RAIDHS (Réseau Africain pour les Initiatives de Droits de l'Homme et de Solidarité).

Je vous saurai gré de bien vouloir me dire ce qu'il en est de ces informations et si elles sont confirmées dans quelles conditions les autorités togolaises peuvent envisager la libération de Monsieur Assiba Johnson et à tout le moins assurer que l'ensemble des procédures engagées à son encontre soient conduites dans le respect du droit à un procès équitable.

Au vu des informations contenues dans le rapport du REJADD-Togo et du RAIDHS, vous semble-t-il enfin possible d'envisager la mise en place d'une commission d'enquête internationale indépendante afin de dissiper tout soupçon concernant les événements relatés dans ce document.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Cordialement,

Marie-Christine Vergiat

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Vergiat', with a long horizontal flourish extending to the right.